



CONTRACTING SOLAIRE

Comment ça marche ?

Réponse page 12



PrimeEnergy
Cleantech

UN SUPPLÉMENT THÉMATIQUE DE SMART MEDIA

NOV '21

FOCUS.

smartmedia

ÉNERGIES & DÉVELOPPEMENT DURABLE

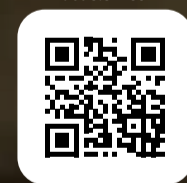


Interview

Mette Lykke

La CEO de Too Good To Go nous présente les enjeux liés à l'alimentation et au gaspillage alimentaire, axe essentiel du développement durable.

En savoir plus sur focus.swiss



PrimeEnergy
Cleantech

GREEN BONDS

INVESTISSEMENTS DURABLES
EN OBLIGATIONS VERTES

www.prime-energy-cleantech.ch



à partir de
CHF
10'000.-



5 ans
7 ans
10 ans



2,35%
2,85%
3,25%

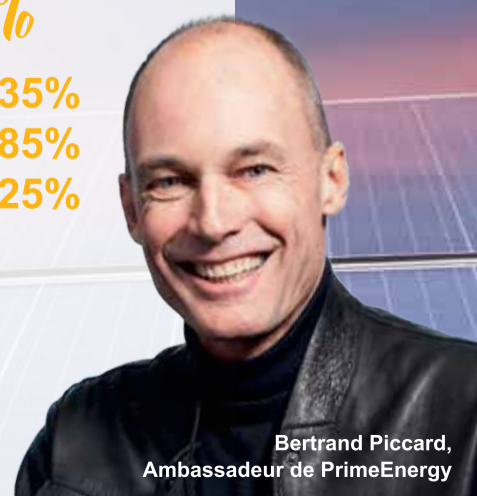


8'000 kWh
d'électricité
produite par année*



5,5 t de CO₂
économisées
par année*

*pour un investissement de CHF 10'000.-



Bertrand Piccard,
Ambassadeur de PrimeEnergy

En route vers l'Accord de Paris: réduire ou éviter?

L'industrie financière s'engage de plus en plus pour fournir aux investisseurs des solutions d'investissement qui atténuent les émissions de carbone des portefeuilles. Les flux financiers issus de ces investissements peuvent favoriser la transition climatique en influençant l'accès et son coût au capital des entreprises.

Guido Bolliger
Managing Director
Chief Investment Officer



Les solutions d'investissement peuvent être divisées en deux approches distinctes.

1. Stratégie de réduction des émissions de carbone

Elle consiste à construire des portefeuilles d'investissement dont l'intensité en CO₂ est inférieure à celle des portefeuilles traditionnels. Deux mesures du CO₂ ont été utilisées pour construire des portefeuilles de réduction du carbone.

Alors que la première approche est basée sur les émissions actuelles de CO₂ des entreprises, la seconde est fondée sur la trajectoire carbone des entreprises

mesurée en degrés de contribution au réchauffement climatique. Celle-ci représente la trajectoire de réduction que les futures émissions de CO₂ d'une entreprise doivent suivre pour être conformes à l'objectif de l'Accord de Paris (<1,5° C) d'ici 2050. Dans ce cas, le but est d'atteindre une température globale du portefeuille alignée sur l'objectif de 1,5°C.

Compte tenu de sa nature prospective, on préfère l'approche de la trajectoire de carbone. Les entreprises des secteurs à fortes émissions joueront un rôle important dans la réalisation de la transition climatique en cours. Ce sont les acteurs les plus importants dans le domaine des énergies renouvelables et certains ont des objectifs ambitieux de réduction des émissions de CO₂, même si leurs émissions actuelles sont élevées.

On peut mettre en œuvre une stratégie de réduction du carbone sans risque important de tracking-error par rapport au benchmark. Cependant, la quantité d'énergie renouvelable (verte) générée par un tel portefeuille reste sous-optimale et insuffisante pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris.

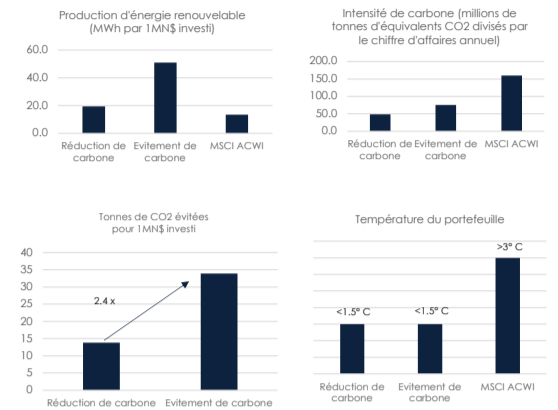
2. Stratégie d'évitement du carbone

Elle consiste à investir dans des entreprises dont les produits et services contribuent à éviter les émissions de CO₂ et permettront d'accélérer la transition vers une économie plus verte.

En utilisant une construction de portefeuille robuste et systématique, les portefeuilles d'évitement du carbone peuvent aussi être alignés sur l'objectif de l'Accord de Paris. Les investisseurs peuvent ainsi obtenir le meilleur des deux mondes. L'univers d'investissement de ces portefeuilles étant plus restreint que celui des stratégies de réduction des émissions de carbone, l'erreur de suivi par rapport à l'indice de référence est plus élevée. Cela dit, cet écart peut être contrôlé.

Le tableau ci-dessous compare l'impact des portefeuilles de réduction et d'évitement du carbone qui ont été calibrés pour avoir la même erreur de suivi. En voici les principales conclusions:

- L'évitement du carbone génère 2,5 fois plus d'énergie renouvelable que la réduction du carbone.
- Les portefeuilles d'évitement du carbone génèrent des émissions de carbone (scope 1 et 2) plus élevées (graphique supérieur droit). C'est la conséquence directe de l'allocation plus importante aux secteurs des services publics et de l'énergie, qui regroupent la plupart des producteurs d'énergie renouvelable mais peuvent être de gros émetteurs de carbone.
- Les stratégies d'évitement du carbone permettent d'éviter 2,4 fois plus d'émissions de CO₂ que les stratégies de réduction du carbone.
- La réduction et l'évitement du carbone ont une trajectoire de température inférieure à 1,5° C et sont donc conformes à l'Accord de Paris.



Comparaison de l'impact des portefeuilles d'émission et d'évitement de carbone

Conclusion

Dans l'ensemble, les stratégies de réduction et d'évitement du carbone sont conformes à l'objectif de l'Accord de Paris. Toutefois, la réduction des émissions de carbone ne sera pas suffisante pour diminuer les émissions de CO₂ de l'ensemble de l'économie de 7% par an jusqu'en 2050. Il faudra investir dans les innovations qui permettent d'augmenter la production d'énergie renouvelable et d'éviter les émissions de carbone. C'est le rôle de l'investissement à impact, qui investit dans des entreprises dont les produits et les technologies permettent d'éviter les futures émissions de carbone.

www.asteria-im.com

Asteria
Investment Managers

	Les émissions de carbone	La trajectoire carbone
Portée des émissions	Peut inclure le scope 1, 2 et 3.	La plupart des trajectoires ne comprennent que le scope 1 et 2.
Prospectif	Non. Mesure instantanée basée sur les émissions actuelles sans tenir compte des objectifs de réduction de CO ₂ des entreprises.	Oui. Intègre les objectifs de réduction des émissions de CO ₂ divulgués par les entreprises ou les émissions futures modélisées.
Répartition sectorielle résultante	Sous-pondération des secteurs à fortes émissions (services publics, énergie). Surpondération des secteurs à faibles émissions.	Pas de sous-pondération systématique des secteurs, car les trajectoires de CO ₂ ne sont pas modélisées de manière identique dans chaque secteur.
Complexité	Les données sont disponibles et le concept est facile à comprendre.	Difficile à modéliser. Nécessite des scénarios climatiques mondiaux, des prévisions de croissance économique à long terme et des scénarios de réduction des émissions de CO ₂ par industrie.

Différences entre émission de carbone et trajectoire de carbone

ANNONCE

ONE CREATION

Impact finance

ONE CREATION est une société coopérative créée en juin 2010, avec comme but de soutenir financièrement l'essor des technologies de l'environnement dans une approche globale et multisectorielle. La Coopérative est une solution d'investissement unique par son approche de «copropriétaire» engagé, au travers de prises de participations dans des sociétés cotées et non cotées et le développement d'infrastructures durables.

Les thématiques d'investissement de la Coopérative sont les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les nouveaux matériaux écologiques, chimie et biologie environnementales, le conseil en environnement, la mobilité durable, la gestion des déchets et la gestion de l'eau.

ALIGNEZ VOTRE INVESTISSEMENT À VOS VALEURS

Investissez dans la coopérative ONE CREATION

Comment nous créons de l'impact avec votre investissement ?

Contribution au développement de l'économie réelle

8 thématiques d'investissement en innovation environnementale

Respect des objectifs de développement durable

Participation dans des entreprises non cotées

Soutien à l'innovation des jeunes entreprises

Synergie de réseau

Pour un investissement minimal de CHF 10'000

Tout ça sans renoncer à la rentabilité pour l'investisseur

La coopérative ONE CREATION s'engage envers les trois axes principaux du développement durable que sont l'économie, l'environnement et le social qui font partie intégrante des enjeux pris en considération lors de toute prise de participation.

Durabilité

Modèle économique et sociétal durable.

Innovation

Technologies créatrices de valeurs.

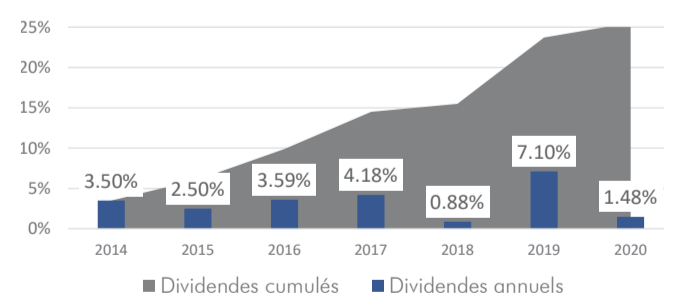
Opportunités

Leviers environnementaux.

Profitez d'un rendement financier avéré

ONE CREATION redistribue à ses associés, sous forme de dividendes, l'intégralité des bénéfices réalisés.

Chaque associé a un droit acquis du dividende réalisé à la clôture de l'exercice annuel représentatif.



Olivier FERRARI
CEO



Elisa BENITO
Direction Coopérative
Analyste produits financiers durables



Fulvio MACCARONE
Private Equity Advisor



Sabine GIAMMARRESI - MABILLARD
Directrice
Placements collectifs

ONE CREATION Coopérative
Direction
CONINCO Explorers in finance SA
Quai Perdonnet 5
CH - 1800 VEVEY
T + 41 21 925 00 33

www.onecreation.org/ / info@onecreation.org